



## Siège de la division du Groupe SAL

1 800 665.4458  
www.iadirect.com

## Bureau régional

Colombie - Britannique

1 877 882.8220

### Alberta

1 888 435.1833

### Saskatchewan

1 800 667.2920

### Manitoba

1 866 227.7446

### Ontario

1 800 668.4702

### Québec

1 888 465.0630

### Atlantique

(902) 468.8698

## Options, caractéristiques et avantages

- Tranquillité d'esprit pour votre famille à prix abordable
- Protection qui transforme vos passifs en actifs
- Primes à taux unique pour tous les groupes d'âge et tous les types d'occupation
- Prestations libres d'impôt et versées en surplus de vos autres prestations d'assurance
- Vous n'avez pas à rembourser les paiements que nous effectuons pour vous
- Protection de votre épargne
- Protection de votre cote de crédit

### Partenaire II – PROTECTION ABORDABLE

- Couverture d'assurance vie et invalidité à tarif modique
- Aucun examen médical

### Partenaire Extra – PROTECTION COMPLÈTE

- Couverture d'assurance vie, maladie grave et invalidité
- Capital assurable plus élevé pour couvrir plusieurs prêts
- Protection en cas de maladie grave qui vous procure une prestation de votre vivant et facilite votre



## Une entreprise solide qui mérite votre confiance.

La gamme de produits Partenaire est offerte par le Groupe SAL, un division d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (Industrielle Alliance) et un membre du Groupe des compagnies d'Industrielle Alliance. Nous nous consacrons à la protection de nos clients et de leur famille depuis plus de 45 ans.

Les plus importantes agences de notation indépendantes qui évaluent les sociétés d'assurance de personnes selon leur solidité financière, leurs bénéfices et la situation de leur capital nous ont attribué d'excellentes cotes :



Sur les plans de la solidité financière et de la cote de crédit de l'émetteur, Industrielle Alliance a obtenu la cote A+ pour sa capacité de respecter ses engagements financiers\*.



Industrielle Alliance a obtenu la cote A (Excellent) pour son excellente performance globale et sa grande capacité de respecter ses engagements envers les assurés sur une longue période.\*

En tant que client d'Industrielle Alliance, vous pouvez compter sur la tranquillité d'esprit que procure une compagnie qui possède une intégrité éprouvée, des bases financières stables et une solide réputation.

\* Cotes en date de mars 2012.



www.iadirect.com

Ce dépliant n'est pas un contrat et son contenu est restreint en raison de l'espace. Veuillez consulter votre certificat d'assurance pour connaître en détail les conditions, les restrictions et les exceptions qui s'appliquent à votre protection.

## Assurance crédit



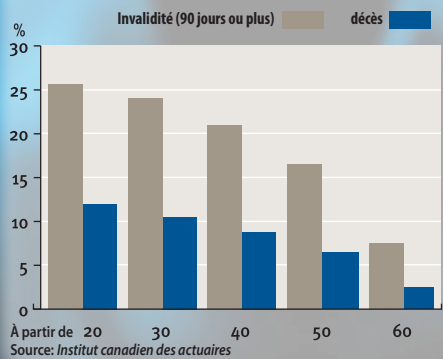
## Optez pour un départ sur la bonne vitesse!



## Protection totale contre les problèmes financiers.

Il ne fait aucun doute que vous souhaitez profiter très longtemps de votre nouveau véhicule, qu'il soit neuf ou d'occasion. Vous l'avez choisi avec soin selon un budget bien planifié. Mais il reste une option à ne pas négliger, une option qui protégera votre investissement: l'assurance crédit. Si la maladie ou une blessure vous empêche d'exercer votre emploi, les conséquences financières peuvent être considérables. Et en cas de décès, votre famille risque de faire face à de graves obligations financières. Protégez votre investissement, prendre une assurance pour vos versements mensuels est un choix intelligent. Depuis plus de 45 ans, nous offrons aux Canadiens des produits d'assurance flexibles à des tarifs concurrentiels. Grâce à notre pouvoir d'achat collectif, vous pouvez, pour seulement quelques cents par jour, protéger votre investissement et vous sentir en confiance face à vos engagements financiers

Probabilité d'invalidité ou de décès avant l'âge de 65 ans



## La puissance de trois :

Assurance vie  
+  
maladie grave  
+  
invalidité  
=  
protection complète

Certaines personnes estiment que l'assurance crédit, même à un coût modique, est un luxe inutile. Il est normal de croire que « ça n'arrivera jamais » si vous êtes en bonne santé et dans la fleur de l'âge. Il faut cependant prendre en considération les statistiques sur l'invalidité et la mortalité :

## Moins de répercussions pour votre famille.

La prévoyance est le meilleur moyen de s'assurer la tranquillité d'esprit. C'est pourquoi il est bon de savoir que la couverture d'assurance choisie limitera les conséquences financières sur vos êtres chers s'il vous arrive un imprévu. En cas de décès suite à des blessures ou une maladie, la partie assurée de votre prêt est remboursée grâce à la couverture d'assurance vie.

Si vous recevez un diagnostic d'une des maladies couvertes, la couverture en cas de maladie grave prévoit un versement forfaitaire pour le remboursement de la partie assurée du prêt.

L'assurance maladie grave est une garantie payable de votre vivant et conçue pour alléger le fardeau financier que représente votre prêt, et ainsi vous donner la liberté de vous consacrer à votre rétablissement.

En cas d'invalidité totale causée par une maladie ou une blessure, la couverture d'invalidité assurera le versement de vos paiements.

- De tous les prêts en souffrance au Canada, 3 % sont attribuables à un décès subit du principal soutien économique du ménage, et 50 % sont attribuables à une perte de revenu à la suite d'une invalidité causée par un accident ou une maladie
- Les Canadiens âgés de 20 à 65 ans ont 50 % de chance de subir une invalidité pendant plus de trois mois
- 55 % des adultes canadiens qui travaillent ne possèdent aucune assurance invalidité
- Les accidents sont la cause principale de décès chez les canadiens de 45 ans et moins
- Les assureurs canadiens paient plus de 230 millions de dollars par année en prestations d'invalidité dans le cadre de régimes d'assurance crédit.

Sources : Statistique Canada, ICBC, ACCAP

PARTENAIRE II  
PARTENAIRE EXTRA